



MINCE, MA POUBELLE !

Journée du Développement durable
2 juin 2016



Contact : Département du Développement durable

du Service public de Wallonie

developpement.durable@spw.wallonie.be

Savez-vous que nous sommes tous concernés par les déchets ?

Savez-vous que les mégots de cigarette et les chewing-gums, situés en tête des déchets les plus fréquents, sont de véritables problèmes en matière d'environnement ?

Chaque année, 72 milliards de mégots sont disséminés dans la nature. Contrairement aux idées reçues, les mégots ne sont pas biodégradables, ils mettent entre 2 et 12 ans pour se dégrader. Pour le chewing-gum, même constat ! Issu de produits chimiques et dérivés du pétrole, il est difficile de ne pas en trouver quand on se promène en ville ou dans la nature. Non biodégradable, son élimination est extrêmement coûteuse en eau et en main-d'œuvre, sans compter le coût environnemental !



En Wallonie, l'abandon de mégots, de chewing-gums ou de canettes est une infraction environnementale qui peut faire l'objet de sanctions financières et d'amendes administratives.

Savez-vous qu'il existe un 7ème continent constitué de déchets plastiques ?

Il mesurerait près du tiers des Etats-Unis ou 6 fois la taille de la France.

En réalité, il ne faut pas le voir comme une plaque de déchets mais plutôt comme une « soupe de plastique » composée de quelques gros déchets épars, mais surtout d'une myriade de petits fragments. Acheminés principalement par les cours d'eau, ils aboutissent dans les océans et se concentrent sous l'effet des courants marins.



Savez-vous qu'avec près de 8h passées au bureau, chaque agent produit, selon les sources, entre 100 et 150kg de déchets par an ?

Diverses mesures peuvent être mises en œuvre pour réduire ces quantités. Le [portail « Moins de déchets » de la Wallonie](#) regorge d'informations pour qu'en matière de déchets, nous fassions mieux pour en faire moins !





MINCE, MA POUBELLE !

Journée du Développement durable
2 juin 2016



Contact : Département du Développement durable

du Service public de Wallonie

developpement.durable@spw.wallonie.be

Savez-vous que les entreprises et administrations doivent également organiser le tri de certains de leurs déchets ?

Un [arrêté adopté par le Gouvernement wallon en mars 2015](#) recense les catégories de déchets (piles, huiles usagées, papiers et cartons, des PMC, etc.) qui doivent faire l'objet d'un tri à la source et d'une collecte sélective lorsqu'ils sont générés dans un contexte professionnel.

Le tri à la source et la collecte sélective s'appuient sur plusieurs facteurs de réussite : matériel de tri adéquat et suffisant, collecte cohérente avec la phase de tri, motivation et participation de l'ensemble du personnel. Soyez vous aussi un facteur de réussite !

[Vous vous posez des questions sur cette nouvelle obligation?](#)

Savez-vous qu'un Grand Nettoyage de Printemps baptisé Be WAPP (pour Wallonie Plus Propre) est organisé chaque année en Wallonie?

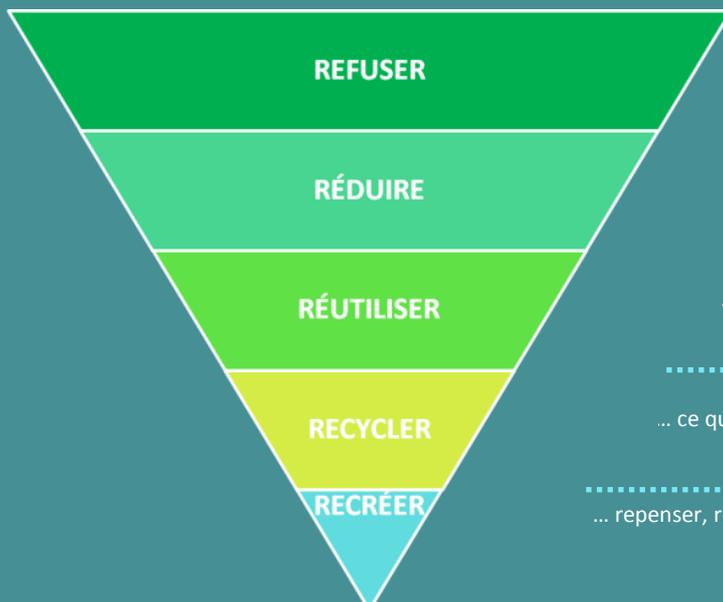


En 2016, ce sont 31.000 sacs poubelles pour 130 tonnes de déchets sauvages qui ont été ramassés, auxquels doivent être ajoutés le poids des nombreux encombrants et déchets dangereux des dépôts clandestins signalés partout en Wallonie. Différentes mesures sont prévues pour lutter contre ce fléau : notamment l'interdiction prochaine des sacs plastiques à usage unique en Wallonie.

Des solutions existent ! À nous d'agir !

Savez-vous qu'il existe 5 principes pour mieux gérer les déchets ? Ils sont issus de la démarche « zéro déchet ».

Initié par [Béa Johnson](#), le concept « zéro déchet » n'a que 10 ans mais [nombreux](#) sont les [citoyens](#) qui en appliquent les principes. Outre le fait de tendre vers une réduction (presque) totale de la production de déchet, cette démarche permet de s'interroger sur sa consommation et les déchets qu'elle génère. Le zéro déchet réduit l'impact environnemental et permet de faire des économies !



... ce dont nous n'avons pas besoin

... ce dont nous avons besoin mais ne pouvons pas refuser

... ce que nous consommons et ne pouvons ni refuser ni réduire

... ce que nous ne pouvons ni refuser ni réduire, ni réutiliser

... repenser, reformer, réinventer, redéfinir, ... de nouvelles manières de consommer



MINCE, MA POUCELLE !

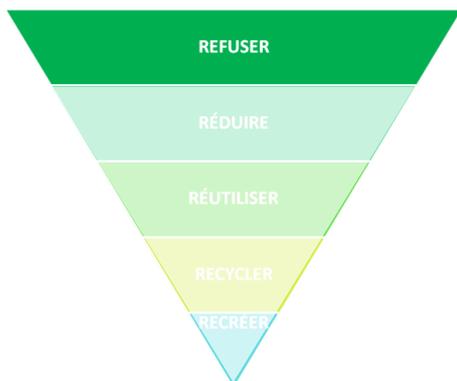
Journée du Développement durable
2 juin 2016



Contact : Département du Développement durable

du Service public de Wallonie

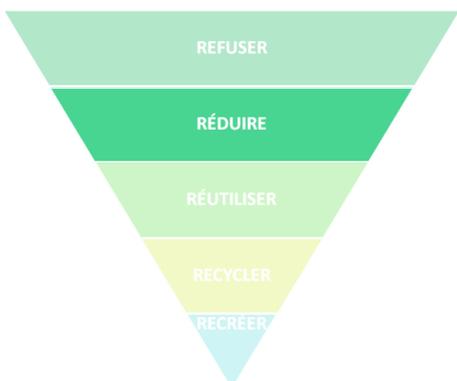
developpement.durable@spw.wallonie.be



Savez-vous que *refuser le superflu est le premier principe à appliquer pour lutter contre la prolifération des déchets ?*

On peut entamer cette démarche en faisant le choix de refuser 4 éléments de la vie de tous les jours : les articles en plastique à usage unique, les cadeaux gratuits, les imprimés publicitaires et les pratiques non durables ! Il s'agit d'adopter de nouveaux réflexes de consommation.

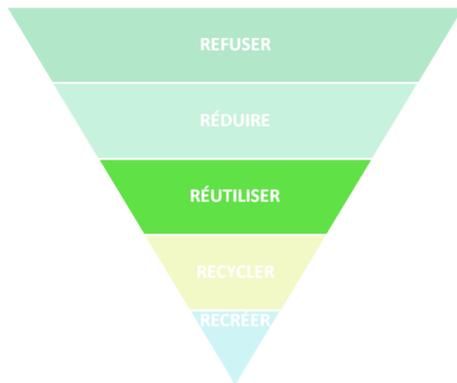
Apprendre à dire « non » aux déchets est possible. Essayez de le dire avec [*Un acheteur sachant acheter, achète son chou sans son sachet.*](#)



Savez-vous que *la réduction des déchets commence dès l'achat ?*

Résister au matraquage publicitaire est parfois difficile mais s'interroger sur ses besoins permet d'évaluer l'utilité d'un achat. Penser aux déchets qu'ils généreront, dès l'étape du choix, privilégier la qualité à la quantité, choisir les produits avec moins d'emballage ou ceux qui ont une longue durée de vie et qui sont réparables permet de réduire les déchets produits. [Les pistes d'actions sont nombreuses.](#)

Au bureau aussi la réduction des déchets est possible : en privilégiant du matériel d'écriture rechargeable, en utilisant le verso des feuilles comme brouillon, en mettant à neuf les cachets obsolètes, en réutilisant les classeurs, en favorisant l'utilisation d'imprimantes partagées, ...



Savez-vous qu'il est possible de faire réparer divers objets au lieu de les remplacer ?

Un pantalon troué, un mixer défectueux, une étagère bancal...ne vous en débarrassez pas avant d'avoir essayé de les réparer, rejoignez un [Repair café](#) ! Envie de savoir s'il y a un Repair Café près de chez vous ? Consultez le [site belge des Repair Café](#).



Savez-vous que *plusieurs artistes transforment les déchets en œuvre d'art ?*

Comme ce cœur géant, œuvre de l'[artiste montois Alfredo Longo](#), installé sur le rond point du bois d'Havré et réalisé à partir de plus de 30.000 canettes.



Ou cette artiste, [Maria Roelofsen](#), qui utilise les déchets rejetés par la mer pour les assembler en des œuvres aux formes originales et colorées.





MINCE, MA POUBELLE !

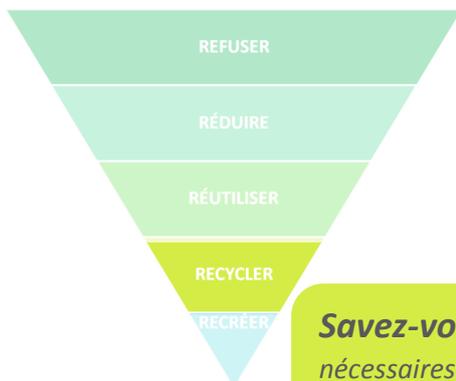
Journée du Développement durable
2 juin 2016



Contact : Département du Développement durable

du Service public de Wallonie

developpement.durable@spw.wallonie.be



Savez-vous que pour une gestion durable des déchets, le tri et le recyclage arrivent en 4^{ème} position après REFUSER, RÉDUIRE, RÉUTILISER/RÉPARER ?

Ces trois actions doivent être envisagées avant de trier ou, solution finale, éliminer. Autant d'étapes auxquelles nous pouvons nous questionner sur le devenir de l'objet que nous tenons en main.

Savez-vous que le recyclage permet de préserver les matières premières nécessaires à la fabrication de nos biens de consommation ?

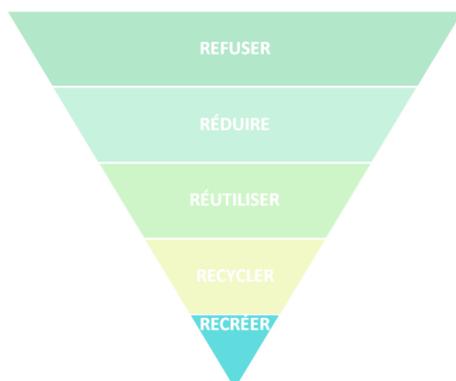
[27 bouteilles en plastique permettent de réaliser un pull polar](#), [670 cannettes se transforment en vélo](#), [19.000 boîtes de conserve se métamorphosent en voiture](#). Autant de ressources préservées !

Savez vous que plusieurs entreprises se sont penchées sur la problématique de la pollution des océans par le plastique ?

Elles s'impliquent activement pour réutiliser la matière première des déchets plastiques repêchés.

Ainsi Adidas a dévoilé un [prototype de baskets](#) fabriquées à partir de déchets plastiques récupérés dans les océans. Actuellement nul ne sait si ce produit pourra être commercialisé, mais il ouvre des portes sur une toute nouvelle gamme d'équipements de sport qui prennent en compte l'avenir de notre planète.

Ecover, entreprise fabricant des produits nettoyants a également [réutilisé du plastique repêché pour réaliser en édition limitée des contenants pour ses produits](#). Une solution cohérente avec la philosophie de l'entreprise.



Savez-vous que plusieurs artistes utilisent leur art comme moyen d'expression et de mise en lumière de la quantité de déchets que nous produisons et de notre manière de consommer ?

#365 Unpacked est le projet photographique d'[Antoine Repessé](#), qui a passé ces dernières années à conserver, stocker, compter et photographier ses déchets recyclables....



Savez-vous que plusieurs citoyens engagés dans une réflexion sur leur production de déchets partagent leurs expériences sur internet ?



A l'image de cette famille française qui, depuis un an, relate leur expérience avec recul et humour dans leur blog [Famille zéro déchet](#), truffé d'anecdotes et surtout de conseils pratiques. Un véritable guide à l'adresse des personnes qui souhaiteraient se lancer dans le zéro déchet, et dont ils ont tiré un ouvrage. Informations à consommer sans modération.

Un [Truc par jour](#) est un blog collectif proposant des alternatives simples et peu coûteuses à ceux qui en cherchent et qui veulent le changement. Des repas zéro gaspillage à l'achat en seconde main en passant par les courses zéro déchets, autant d'astuces qui inspirent.